

ECOLE DES AUXILIAIRES DE LA DOUANE

ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

LES REINSCRIPTIONS ET INSCRIPTIONS COMMENCENT A PARTIR DU LUNDI 19
OCTOBRE 2020 :

- DU LUNDI AU JEUDI DE 09 HEURES A 13 HEURES,
- LE VENDREDI DE 09 HEURES A 12 HEURES.

MODALITES :

REINSCRIPTIONS :

- DST : 165.000 F (100.000 F : droits d'inscription+65.000 F: 1^{ère} mensualité)
- DDD : 115.000 F (60.000 F : droits d'inscription + 55.000 F : 1^{ère} mensualité).

NB : Aucun auditeur ne peut se réinscrire s'il n'est en règle avec la comptabilité, au titre de l'année 2019/2020.

INSCRIPTIONS :

Diplôme Supérieur de Transit (DST) :

- Copie Licence ou diplôme équivalent
- 175.000 F (100.000 F : droits d'inscription+65.000 F: 1^{ère} mensualité + 10.000 F : pour acquisition du manuel de Tarif Extérieur Commun)
- 1 extrait de naissance et 2 photos d'identité

Diplôme de Déclarant en Douane (DDD) :

- Copie Baccalauréat ou diplôme équivalent
- 125.000 F (60.000 F : droits d'inscription + 55.000 F : 1^{ère} mensualité+10.000 F : pour acquisition du manuel de Tarif Extérieur Commun)
- 1 extrait de naissance et 2 photos d'identité

Assistant Déclarant en Douane (ADD) :

- Copie BFEM ou diplôme équivalent + certificat de scolarité de la classe de 1^{ère} ou de Terminale
- 80.000 F (35.000 F : droits d'inscription + 35.000 : 1^{ère} mensualité +10.000 F : pour acquisition du manuel de Tarif Extérieur Commun).
- 1 extrait de naissance et 2 photos d'identité

**DEMARRAGE DES COURS : DEUXIEME QUINZAINE DU MOIS DE
NOVEMBRE 2020**

